

JEU-CONCOURS

# La sécurité, on a tous à y gagner !

Testez vos connaissances en matière d'équipements de protection individuelle avec la FRSEA Lorraine et votre FDSEA. Gagnez de nombreux équipements.

La FRSEA Lorraine et les FDSEA de Lorraine entament une série d'actions destinées à sensibiliser les employeurs et salariés aux équipements de protection individuelle. Trop souvent perçus comme des contraintes réglementaires, ces équipements sont pourtant indispensables à la sécurité de tous les utilisateurs. Nous vous proposons dans ce cadre de faire le point sur vos connaissances sur le sujet. Les réponses au jeu concours seront données à la suite du tirage au sort des gagnants ; elles seront accompagnées de commentaires et conseils que vous retrouverez publiés dans votre journal.

FRSEA Lorraine

## Résultats

Le tirage au sort des meilleures réponses aura lieu le 13 décembre prochain dans les locaux de la FRSEA Lorraine à Laxou (publication des résultats le 17 décembre). Le grand prix régional sera constitué d'un kit phyto avec une sélection des meilleurs EPI testés par la commission utilisateurs d'EPI animée par la FRSEA Lorraine. Un deuxième lot et un troisième lot seront désignés pour chaque département de Lorraine avec à la clé, respectivement, une sélection des meilleurs EPI testés par la commission utilisateurs d'EPI animée par la FRSEA Lorraine et une paire de chaussures de sécurité.

## COUPON-RÉPONSE

à remplir et à retourner le 1<sup>er</sup> décembre au plus tard à votre FDSEA

- FDSEA 54 - QUIZZ EPI : 5 RUE DE LA VOLOGNE 54520 LAXOU
- FDSEA 55 - QUIZZ EPI : 3 PLACE SAINT PAUL 55100 VERDUN
- FDSEA 57 - QUIZZ EPI : 64 AVENUE ANDRE MALRAUX 57045 METZ CEDEX
- FDSEA 88 - QUIZZ EPI : 17 RUE ANDRE VITU, LA COLOMBIÈRE 88026 EPINAL CEDEX

Entourez la ou les bonnes réponses :

### ■ La prévention

Question n° 1 : A - B - C

Question n° 2 : A - B - C

Question n° 3 : A - B - C

### ■ Les risques

Question n° 4 : A - B - C - D - E - F - G

Question n° 5 : A - B - C

Question n° 6 : A - B - C - D

Question n° 7 : A - B - C - D - E - F - G

### ■ A quel moment porter les EPI ?

Question n° 8 : A - B - C - D - E - F - G - H - I - J - K - L

Question n° 9 : A - B - C - D - E - F - G - H - I - J

Question n° 10 : A - B - C - D - E - F - G - H - I - J

### ■ Choix des EPI

Question n° 11 : A - B - C

Question n° 12 : A - B - C - D - E

Question n° 13 : Vrai - Faux

Question n° 14 : A - B - C - D

### ■ Gestion des salariés

Question n° 15 : A - B - C - D

Question n° 16 : A - B

Question n° 17 : A - B - C

NOM .....

Prénom .....

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal ..... Commune .....

e.mail .....

Etes-vous employeur de main d'œuvre ou groupement d'employeurs

(même à titre occasionnel ou en apprentissage) ? : oui  non

Réalisé avec le soutien financier de la GPE de la FNSEA

### ■ La prévention

1) Pour prévenir les risques sur une exploitation, les EPI constituent (une seule réponse) :

- A - La solution à privilégier
- B - La deuxième étape après la suppression des risques
- C - Le dernier recours après la mise en place de mesures de protection collective

2) A titre d'exemple, un exploitant qui doit lutter contre le bruit, doit s'équiper en priorité (une seule réponse) :

- A - D'un caisson phonique.
- B - D'une machine peu bruyante.
- C - De bouchons d'oreilles ou de casques antibruit

3) Pour la prévention des risques sur son exploitation, l'employeur doit (plusieurs réponses possibles) :

- A - Informer les salariés des risques encourus
- B - Laisser les salariés évaluer seuls les risques
- C - Remplir le document unique d'évaluation des risques

### ■ Les risques

4) Quels risques sont notamment encourus en cas d'absence d'EPI ? (plusieurs réponses possibles) :

- A - Perte d'audition
- B - Insolation
- C - Cancer
- D - Grippe
- E - Coupures
- F - Brûlures
- G - Lésions oculaires

5) Comment identifier le danger ? (plusieurs réponses possibles) :

- A - Lire la notice du produit ou matériel utilisé
- B - Se procurer la fiche de données de sécurité des produits phytosanitaires auprès du fournisseur
- C - Se renseigner auprès d'un exploitant qui l'a déjà utilisé

6) Que signifie ce pictogramme ? (une seule réponse) :



- A - Toxique
- B - Nocif
- C - Corrosif
- D - Irritant

7) L'étiquette de sécurité des produits phytosanitaires permet d'identifier (plusieurs réponses possibles) :

- A - La nature du danger encouru
- B - Le mode d'intoxication : voie orale ou voie cutanée ou voie respiratoire

## Le jeu-concours

- C - Le prix du produit
- D - Le nom et l'adresse de l'applicateur
- E - Les conseils de prudence concernant l'emploi de la substance
- F - La date limite d'utilisation du produit
- G - L'EPI adapté à l'utilisation du produit

### ■ A quel moment porter des EPI ?

8) Déterminer les situations à risque où vous devez porter des EPI ? (plusieurs réponses possibles) :

- A - Préparation de la «bouillie» (produits phytosanitaires)
- B - Travail en hauteur sur des échafaudages
- C - Nettoyage des serres au jet d'eau
- D - Soudure
- E - Taille de la vigne
- F - Récolte de melons par temps de canicule
- G - Travaux d'élagage avec une tronçonneuse
- H - Castration de maïs par temps de pluie
- I - La traite
- J - Nettoyage du pulvérisateur
- K - Cueillette des pommes
- L - Travaux de récolte à proximité d'un champ en cours de traitement

9) Vous vous apprêtez à traiter un verger, quels EPI devez-vous utiliser ? (plusieurs réponses possibles) :

- A - Casques
- B - Lunettes
- C - Masque filtrant
- D - Pantalon de sécurité
- E - Protecteur d'oreilles
- F - Gants anti-coupures
- G - Gants chimiques
- H - Chaussures ou bottes de sécurité ou de protection
- I - Harnais de sécurité
- J - Combinaison

10) Vous vous apprêtez à élaguer un arbre, quels EPI devez-vous utiliser ? (plusieurs réponses possibles)

- A - Casques
- B - Lunettes

- C - Masque filtrant
- D - Pantalon de sécurité
- E - Protecteur d'oreilles
- F - Gants anti-coupures
- G - Gants chimiques
- H - Chaussures ou bottes de sécurité ou de protection
- I - Harnais de sécurité
- J - Combinaison

### ■ Choix des EPI

11) Quel marquage garantit la conformité des EPI ? :

- A - CEE
- B - UE
- C - CE

12) Que doit indiquer l'étiquette d'un vêtement de protection ? (plusieurs réponses possibles) :

- A - Type de protection chimique
- B - Date de fabrication
- C - Prix d'achat
- D - L'entretien du vêtement
- E - La taille du vêtement

13) Il n'existe qu'un seul type de masque ? :

- Vrai
- Faux

14) Quand faut-il changer un filtre d'appareil de protection respiratoire ? (plusieurs réponses possibles) :

- A - Tous les 6 mois
- B - En cas d'augmentation de la résistance à la respiration pour un filtre à particules
- C - En se conformant à la date de péremption indiquée par le fabricant.
- D - S'il a été mouillé (pour un filtre antigaz)

### ■ Gestion des salariés

15) Qui doit fournir des EPI ? (une seule réponse) :

- A - La MSA (CAAAM en Moselle)
- B - L'employeur
- C - Le salarié
- D - L'inspection du travail

16) Qui doit entretenir les EPI ? (une seule réponse) :

- A - L'employeur
- B - Le salarié

17) Le salarié qui traite d'habitude est absent pour maladie. C'est un autre salarié qui va faire le traitement. Comment va-t-il se protéger ? :

- A - Il reprend les EPI de son collègue.
- B - Il doit acheter ses propres EPI
- C - L'employeur doit lui fournir des EPI adaptés à sa morphologie

